

Malakoff, le - 2 DEC. 2025

**Décision n°2025 – 23 portant délégation de signature – Madame Christelle HAMPARTZOUMIAN**

La Directrice générale de l'EPIDE,  
Vu l'article R3414-18 du code de la défense,  
Vu le décret du 14 mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,  
Vu la délibération n°2024-20 du conseil d'administration réuni le 11 décembre 2024, relative à l'organigramme cible de l'Etablissement,

Décide :

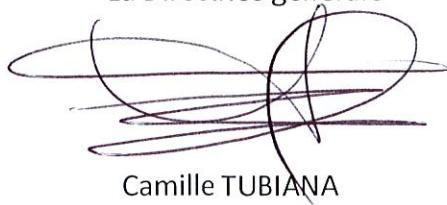
**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à Mme Christelle HAMPARTZOUMIAN, cheffe du service ingénierie de l'accompagnement, à l'effet de signer au nom de la Directrice générale les actes, décisions, marchés, et pièces de correspondance suivantes, dans la limite de ses propres attributions :

- les décisions disciplinaires à l'encontre des volontaires ;
- les tableaux mensuels de paiement des primes des volontaires ;
- les ordres de mission et les états de frais des agents du service ingénierie de l'accompagnement ;

**Art. 2.** – La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

**Art. 3.** – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

La Directrice générale



Camille TUBIANA



Cofinancé par  
l'Union européenne